

Education

Les élèves du CES Bâ Oumar sensibilisés aux droits et devoirs de l'enfant



La présidente de l'ADDFE, Marie-Louise Enie, au sortir de ses échanges avec les jeunes collégiens.



Les élèves du Ces Bâ Oumar lors de la causerie.



Une partie du staff de l'ADDFE.

EL
Libreville/Gabon

A cette occasion, les élèves de cet établissement public ont remercié l'Association pour la défense des droits de la femme et de l'enfant (ADDFE) pour son initiative, louable à plus d'un titre.

LES élèves du Collège d'enseignement secondaire (Ces) Bâ Oumar, dans le premier arrondissement de la commune de Libreville, ont été sensibilisés, dernièrement, aux droits et

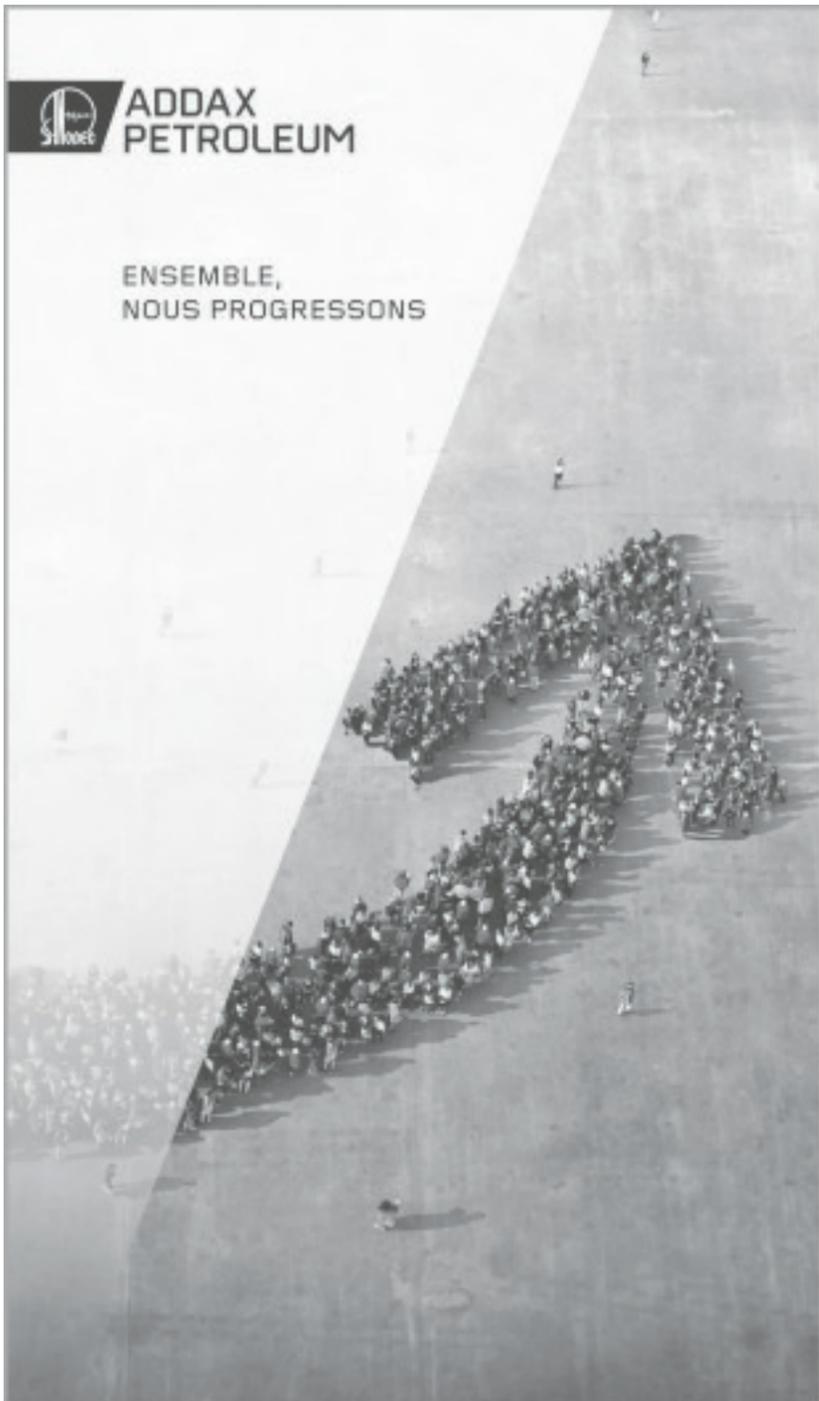
devoirs de l'enfant. Une initiative de l'Association pour la défense des droits de la femme et de l'enfant (ADDFE), en marge de la Journée nationale de la jeunesse, célébrée dernièrement. De l'exposé de la présidente de cette Organisation non gouvernementale (ONG), Marie-Louise Enie, on retiendra que l'enfance c'est la période qui va de 0 à 18 ans. Elle a par ailleurs rappelé que, respectueux des droits de l'Homme, le Gabon a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant en 1994. « L'enfant, cet être fragile,

qui n'a jamais sollicité de lui-même de naître dans chacune de nos familles, mérite une attention particulière de la part de ses parents et des pouvoirs publics. Notamment en matière d'éducation, de santé et de tout autre domaine participant à son édification. De plus, il doit être protégé contre toutes sortes de discriminations pouvant nuire à son épanouissement intellectuel, physique ou moral », soulignait la présidente de l'ADDFE. Selon elle, cette tâche incombe aussi à l'enseignant, qu'elle considère comme « le pivot de l'éducation ».

D'autant que celui-ci est appelé à transmettre aux apprenants les notions à la fois sur le « savoir-être » que sur le « savoir-faire ». Des valeurs qui feront d'eux des bons citoyens de demain. Devant l'assistance composée essentiellement des élèves dudit établissement, la présidente de l'ADDFE a fustigé, sans fioritures, le comportement jugé pour le moins « irresponsable » de certains éducateurs et autres encadreurs pédagogiques, qui profitent de leur statut pour abuser des jeunes filles au travers des « moyennes sexuellement transmissibles (MST) ». Une

sorte de « fléau » qui a désormais, malheureusement, pignon dans la plupart de nos lycées, collèges, universités et autres grandes écoles. Et pour cause, à en croire les différents intervenants, il est dorénavant admis que « le harcèlement sexuel est de nos jours considéré comme une des causes de la déperdition scolaire chez les jeunes filles ». Toute attitude que les conférenciers ont condamnée avec la dernière énergie. Non sans rappeler à leur endroit qu'eux aussi, les enfants ont, parallèlement, et c'est une « exigence divine », le de-

voir de respecter leurs parents et l'Etat qui assurent leur éducation et leur scolarité. « Si les parents ont l'obligation de vous soigner et de vous envoyer à l'école, vous aussi, vous leur devez en retour obéissance en tous lieux et en toutes circonstances », a conseillé Marie Louise Enie, à la jeunesse du CES Bâ Oumar. Les échanges qui ont suivi ont été très enrichissants. D'où la satisfaction du staff de l'ADDFE. Une joie partagée par les élèves, les corps enseignant et administratif de l'établissement.



ADDAX PETROLEUM OIL & GAS GABON INC

DEMANDE DE PREQUALIFICATION

POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE MAINTENANCE GLOBALE (Petits travaux de maintenance des bâtiments à usage d'habitation et professionnel - Maintenance électrique - Maintenance des équipements d'air conditionné et appareils thermiques - Nettoyage des surfaces et entretien des espaces verts - Désinsectisation, Dératisation, Fumigation, Répulsion des reptiles)

Dans le cadre de la fourniture des prestations de services de maintenance globale, la Société ADDAX PETROLEUM OIL AND GAS GABON INC. (appelée ci-après "Addax"), opérateur du permis onshore « Dinonga-Irondou », invite les entreprises intéressées par les services susmentionnés, à déposer leur dossier pour se faire pré-qualifier.

1. Expérience dans la fourniture des produits/services demandés ;
2. Informations détaillées sur leur personnel et leurs équipements disponibles ;
3. Informations sur leur situation financière: les 3 derniers bilans comptables ;
4. Fiche Circuit;
5. Attestation d'assurance;
6. Certificat d'imposition en cours de validité
7. Attestation pour soumission (CNSS);
8. Statuts de l'entreprise ;
9. Nom et fonction de la personne de contact pour cet appel d'offres ;
10. Toute autre information utile.

Il est à noter que tous les coûts engagés dans la phase de pré-qualification sont à la charge exclusive des sociétés participant à cet exercice. Seules les entreprises pré-qualifiées recevront l'appel d'offres relatif aux prestations sus indiquées. En outre, ces dernières devront s'enregistrer dans le système de gestion des fournisseurs d'Addax (VMS).

Afin d'initier le processus de pré-qualification VMS, les sociétés intéressées doivent s'inscrire par le biais du site internet d'Addax www.addaxpetroleum.com, cliquer sur "Working with us" puis "Become a vendor" et suivre le processus. Les fournisseurs déjà enregistrés sur VMS sont priés de mentionner leur code fournisseur dans leur demande de pré-qualification.

Des informations détaillées sur les services et les équipements recherchés seront fournies dans le dossier d'appel d'offres.

Cette annonce ne constitue pas un engagement de la part d'Addax d'octroyer un quelconque marché à un contractant et/ou à des contractants, sous-contractants ou agents associés. En conséquence, aucune réclamation et/ou demande de compensation ne pourra être faite à Addax et/ou à l'un de ses partenaires, de la part des sociétés pré-qualifiées. Addax se réserve le droit, à son entière discrétion, de rejeter tout dossier non conforme sans en fournir d'explication.

DATE LIMITE

Seules les entreprises ayant fourni leurs documents de pré-qualification avant le 23 Mai 2016 12h00, date de fin de l'annonce, seront inclus dans le processus de pré-qualification.

Tous les documents de pré-qualification doivent être placés dans une enveloppe cachetée et scellée portant la mention suivante: « Pré-qualification pour la fourniture des services de maintenance globale », faisant référence à cette annonce, et adressée au :

Supply Chain Manager
Addax Petroleum Oil & Gas Gabon Inc
BP 452, Zone Industrielle OPRAG, Port Gentil, Gabon